



## La lettre du sénateur GUILLAUME CHEVROLLIER

### EDITO

Madame, Monsieur,

Le 4 octobre, nous avons célébré les 60 ans de notre Constitution. Elle est un atout majeur de stabilité et de longévité pour notre démocratie. Le Général de Gaulle voulait "qu'il existe un gouvernement qui soit fait pour gouverner(...)" et qu'il existe un parlement destiné à représenter la volonté politique de la Nation".

Le rôle dévolu par la Constitution au Sénat est de représenter les collectivités locales et de défendre leurs intérêts, mais aussi d'améliorer la loi et de contrôler l'action du Gouvernement.

C'est ce que nous faisons. En ce moment même, nous entamons le projet de loi de modernisation de la justice.

Le projet de loi de finances et de financement de la sécurité sociale pour 2019 débutera prochainement. Il est temps de mener des réformes structurelles. La France détient le record mondial de dépenses publiques. Elle détient le record européen et historique des prélèvements obligatoires. Le niveau de prélèvements obligatoires équivaut à 44,4 % de notre PIB. C'est colossal.

La majorité sénatoriale prendra toute sa part dans les débats afin de proposer des solutions ambitieuses pour notre pays.

Bonne lecture à tous de cette lettre du sénateur qui revient sur la rentrée parlementaire,

Guillaume Chevrollier

### EN DIRECT DU SENAT



#### Débat sur la politique énergétique en France

Dans le cadre d'un débat sur la politique énergétique, j'ai alerté le ministre de la Transition Ecologique et Solidaire, François de Rugy, sur les conséquences du réchauffement climatique.

Il y a en effet une réelle accélération des signes visibles du changement climatique, partout dans le monde, mais aussi ici en France – la récurrence des inondations qui ont lourdement endommagé nos communes de la Mayenne en témoigne.

De nombreux espoirs sont nés à la suite de la COP21 et à la signature de l'Accord de Paris : aussi bien pour la lutte contre le réchauffement climatique que pour le nouveau modèle de croissance.

Deux sujets fondamentaux ne sont pas encore suffisamment anticipés dans le cadre des grandes négociations internationales selon moi : la pression exercée sur les ressources naturelles, et celle de la pression démographique. En 2050, la population mondiale s'élèvera à 9,8 milliards et que, d'ici 2030, les réfugiés climatiques seront entre 250 millions et 1 milliard.

Pour visionner mon intervention : [ici](#)

### QUESTION ÉCRITE SUR LE POUVOIR D'ACHAT DES RETRAITES

M. Guillaume Chevrollier attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministre de l'action et des comptes publics, sur le pouvoir d'achat des retraités. **Les retraités ont subi une augmentation de 1,7 point de contribution sociale généralisée (CSG) en 2017**, sans que celle-ci ne soit compensée, contrairement aux promesses gouvernementales. En effet, la suppression de la taxe d'habitation n'est pas une compensation pour les retraités car elle s'applique à l'ensemble des citoyens actifs. Pour un retraité qui touche 1 376 euros par mois, cette augmentation correspond à une perte de 305 euros par an, ce qui est loin d'être négligeable. En outre, les pensions de retraite ont été gelées pour l'année 2018 et le Gouvernement a d'ores et déjà annoncé une hausse des retraites de 0,3 % en 2019, alors même que l'inflation risque de dépasser ce seuil.

**Le pouvoir d'achat des retraités est donc encore une fois restreint. Or, il convient de garder à l'esprit que les retraités, quel que soit leur niveau de pension, contribuent déjà largement à la solidarité nationale** : par les impôts et cotisations qu'ils ont payés toute leur vie, par l'aide financière ou matérielle qu'ils sont susceptibles d'apporter à leurs enfants et petits-enfants, par leur épargne qui permet de financer l'économie, notamment celle sur livrets. En conséquence, il lui demande **quelles mesures il compte prendre pour rétablir la solidarité intergénérationnelle et valoriser davantage le pouvoir d'achat des retraités**. Il souhaite savoir si la prise en charge de la complémentaire santé des retraités lui semble être une mesure de compensation possible.

## LES COULISSES



### Coup de projecteur sur la Mayenne pour les Journées européennes du patrimoine.

Dans le cadre de l'émission "Sénateur à domicile" de Public Sénat, j'ai souhaité mettre en lumière la richesse patrimoniale de la Mayenne.

Ce patrimoine est restauré et animé grâce à la volonté et à l'engagement des élus locaux et des bénévoles.

Les sites que j'ai pu visiter dans le cadre de ce reportage en témoignent : le château de Sainte-Suzanne qui abrite un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine, le musée de la préhistoire sur les communes de Saulges et de Thorigné, ou encore l'abbaye de Clairmont.

Investir dans le patrimoine constitue un véritable effet levier pour recréer des dynamiques territoriales. Tout ne viendra pas de l'Etat, il faut travailler le mécéna et d'autres formes de financement innovantes, comme organiser des animations culturelles pour faire vivre et faire connaître ces sites historiques.

Pour visionner le reportage : [ici](#)



Avec Michel Vaspart, Président du groupe Mer et Littoral au Sénat et Fabien de Varenne, fondateur de la belle start-up mayennaise Sea Proven.



Avec Elisabeth Doineau, accueil d'une délégation des communes de Sainte-Baudelle et de Grazay venus nous rendre visite au Sénat.

## EN DIRECT DE LA MAYENNE



Avec les élus locaux à la Maison Familiale Rurale de Saint Berthevin qui fête ses 50 ans : des nouveaux locaux pour améliorer l'apprentissage des jeunes et permettre une meilleure insertion professionnelle.



Aux universités d'été du très haut débit, aux côtés du Secrétaire d'Etat Julien Denormandie et des élus engagés pour le déploiement du très haut débit et de la téléphonie mobile.

[www.guillaumechevrollier.fr](http://www.guillaumechevrollier.fr)



**GUILLAUME CHEVROLLIER**  
Sénateur de la Mayenne (Pays de la Loire)

Au Sénat  
15 rue de Vaugirard  
75006 Paris  
Tél : 01 42 34 43 41  
g.chevrollier@senat.fr

En Mayenne  
3 rue des Trois croix  
53000 Laval  
Tél : 02 43 65 60 98  
permanence.chevrollier@gmail.com

Si vous souhaitez vous désinscrire, cliquez ici